

Date: 24.04.2026

Prise double KSE/AR-2V-9006, cadre support d'appareillage, colonne électrique, alu



Description du produit

Prise double prémontée, composée d'un support de montage, d'un cadre de recouvrement avec emplacement pour étiquette de dimension 8x40 mm, d'une prise simple M45 inclinée à 45°, raccordement du câble par bornes à fiche, 2 paires, 16 A/250 V~, avec bornes de connexion selon VDE 0620, conçue pour 2 fiches coudées ou fiches plates, avec protection renforcée contre les contacts accidentels selon VDE 0620 pour l'installation dans des goulottes sous allège avec une ouverture couvercle de 76,5 mm de large pour une installation horizontale de l'appareillage.

Remarque : la décharge de traction doit être commandée séparément.

Données de base

Référence Article	4692
Gamme de produits	40-Prise de courant
Unité d'emballage	1 pièce
Code EAN	4018475338227
Numéro de tarif douanier	85366990

Caractéristiques techniques

Modèle	Broche de terre
Avec voyant lumineux	non
Marquage / indication	autre
Type de raccordement	borne à insertion directe
Avec couvercle à charnière	non
Protection accrue contre les contacts accidentels	oui
Zone de texte/surface d'inscription	oui
Couleur	aluminium
Numéro RAL (équivalent)	9006
Transparent	non
Verrouillable	non
Avec éclairage d'orientation	non
Alimentation spécifique	autre
Type de montage	goulotte murale
Type de fixation	Fixation par vis
Matériau	plastique
Qualité du matériau	Thermoplastique
Sans halogène	non
Traitement de surface	non traité
Finition de la surface	Mat
Courant nominal	16 A
Tension nominale	250 V
Adapté à la classe de protection (IP)	autre
Résistance aux chocs	autre
Largeur d'appareil	160 mm

Hauteur d'appareil	85 mm
Profondeur d'appareil	30 mm
Compatible avec Apple HomeKit	non
Compatible avec Google Assistant	non
Compatible avec Amazon Alexa	non
Couleur de l'organe de commande	aluminium
Sens de montage	Vertical
Nombre de ports USB-A	0
Nombre de prises	2
Avec répéteur de signal Wi-Fi	non
Avec haut-parleur Bluetooth intégré	non
Conforme aux réglementations britanniques UK Building Regulations Part M	non